

Avis aux médias - Action collective liée à une atteinte aux données à l'Université Laurentienne

LONDON, ON, le 5 mai 2020 /CNW/ - Une action collective fait l'objet d'une procédure judiciaire portant sur une atteinte aux données qui aurait été perpétrée par Spencer Brydges (« M. Brydges »), un ancien étudiant à l'Université Laurentienne de Sudbury (l'« Université »). Cette action collective a été déposée au nom de certains étudiants et membres du personnel de l'Université à l'encontre de l'Université et de M. Brydges.

La demanderesse et Brydges sont arrivés à un règlement en ce qui concerne les allégations visant M. Brydges uniquement. Ce règlement n'a aucune incidence sur la poursuite intentée à l'égard de l'Université, qui va de l'avant. L'action collective proposée à l'égard de l'Université n'a pas été certifiée à titre d'action collective et les allégations de la demanderesse à l'encontre de l'Université n'ont pas été évaluées selon leur bien-fondé.

La poursuite intentée à l'égard de M. Brydges sera abandonnée étant donné que ce dernier a coopéré dans le cadre de l'action intentée contre l'Université. Veuillez noter que si vous souhaitez vous opposer aux modalités du règlement conclu avec M. Brydges, vous devez le faire au plus tard le **9 octobre 2020**.

De plus amples renseignements (y compris une copie de l'Entente de règlement et de l'avis approuvé par la cour) seront affichés dans le site www.mckenzielake.com.

Renseignements

Veuillez communiquer avec **Emily Assini** au 519-672-5666, poste 7359